

SADER VIS ECROU
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016
Version 2

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit SADER VIS ECROU
Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs, produits d'étanchéité.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du President Wilson
93211 La Plaine Saint Denis, France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
--------	------------------------------------

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 1 - (H410)

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 0% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol, Hydroperoxyde de cumene

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016

Version 2



Mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une décharge homologuée

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Aucune information disponible.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Les informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Diisopropylnaphthalene	254-052-6	38640-62-9	40 - <80	Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 1 (H410)	01-2119565150-48-XXXX
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol	248-666-3	27813-02-1	5 - <10	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	01-2119490226-37-XXXX
Hydroperoxyde de cumene	201-254-7	80-15-9	1 - <3	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) STOT RE 2 (H373) Aquatic Chronic 2 (H411) Org. Perox. E (H242)	01-2119475796-19-xxxx
N,N-Diméthyl-p-toluidine	202-805-4	99-97-8	0.1 - <1	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT RE 2 (H373) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-2119937766-23-XXXX

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016

Version 2

Acide acrylique	201-177-9	79-10-7	0.1 - <1	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Corr. 1A (H314) Aquatic Acute 1 (H400) Flam. Liq. 3 (H226)	01-2119452449-31-XXXX
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	204-881-4	128-37-0	0.1 - <1	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	01-2119555270-46-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Retirer et isoler les chaussures et vêtements contaminés.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène en cas de respiration difficile.
Contact cutané	Consulter un médecin si nécessaire. Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin.
Contact oculaire	En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau ou les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Rincer la bouche. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes. Les effets de l'exposition (par inhalation, ingestion ou contact cutané) à la substance peuvent être retardés.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, CO2, jet d'eau ou mousse ordinaire. Jet d'eau, brouillard d'eau ou mousse classique. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Endiguer l'eau de maîtrise de l'incendie pour élimination ultérieure.

Moyens d'extinction déconseillés

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016
Version 2

Certaines peuvent être combustibles, mais aucune ne s'enflamme facilement.

Produits dangereux résultant de la combustion Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Éviter l'inhalation de poussières d'amiante.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Prévenir la formation de nuages de poussières.

Méthodes de nettoyage

Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. À l'aide d'une pelle propre, placer la matière dans un récipient propre et sec et couvrir non hermétiquement ; placer les récipients hors de la zone de déversement. Absorber avec du sable ou autre matière absorbante non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016
Version 2

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Acide acrylique 79-10-7	-	TWA: 2 ppm TWA: 6 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 30 mg/m ³
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	-	TWA: 10 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.
Protection des mains	Porter des gants de protection. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés.
Protection de la peau et du corps	Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale, pour empêcher tout contact cutané. Vêtements de protection adaptés. Vêtements de protection adaptés. Tablier. Gants en plastique ou en caoutchouc.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Visqueux Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	Aucune information disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible
Point d'ébullition	Aucune information disponible
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Aucune information disponible

Remarques • Méthode

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016

Version 2

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible

Température de décomposition Aucune information disponible

Propriétés explosives Aucune information disponible

Limites d'explosivité Aucune information disponible

Supérieure Aucune information disponible

Inférieure Aucune information disponible

Propriétés comburantes Aucune information disponible

Viscosité cinématique 50 mm²/s

Viscosité dynamique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible

Masse molaire Aucune information disponible

Teneur en solvant (%) Aucune information disponible

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible

Masse volumique 1.04 g/cm³

Densité apparente Aucune donnée disponible

Teneur en COV (%)

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation Aucune donnée disponible.

Contact oculaire Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016
Version 2

Contact cutané Aucune donnée disponible.
Ingestion Aucune donnée disponible.
Sensibilisation Peut produire une réaction allergique.

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Diisopropylnaphthalene	= 3900 mg/kg (Rat)	> 4500 mg/kg (Rat)	> 5.64 mg/L (Rat) 4 h
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol	= 11200 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Rabbit)	-
Hydroperoxyde de cumene	= 382 mg/kg (Rat)	= 0.126 mL/kg (Rabbit)	= 220 ppm (Rat) 4 h
N,N-Diméthyl-p-toluidine	= 1650 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	= 1400 mg/m ³ (Rat) 4 h
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	> 2930 mg/Kg (rat)	>2000 mg/KG (Rat)	-
Acide acrylique	=1200 mg/kg (Rat)	= 280 µL/kg (Rabbit) = 295 mg/kg (Rabbit)	= 11.1 mg/L (Rat) 1 h = 3.6 mg/L (Rat) 4 h

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritation oculaire sévère.

Sensibilisation Sans objet

Mutagénicité sur les cellules germinales Sans objet.

Cancérogénicité Sans objet.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Toxique pour les organismes aquatiques

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Diisopropylnaphthalene	0.15 mg/l (algae)	>0.5 mg/l	0.16 mg/l (Daphnia magna) equivalent OECD 202
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol	-	LC50 48 h = 493 mg/L (Leuciscus idus melanotus static)	-
Hydroperoxyde de cumene	-	LC50 96 h = 3.9 mg/L (Oncorhynchus mykiss static)	EC50 24 h = 7 mg/L (Daphnia magna)
N,N-Diméthyl-p-toluidine	-	LC50 96 h 42 - 50.5 mg/L (Pimephales promelas flow-through)	-
Acide acrylique	EC50 96 h = 0.17 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50 72 h = 0.04 mg/L	LC50 96 h = 27 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	EC50 48 h = 95 mg/L (Daphnia magna) LC50 24 h = 270 mg/L (Daphnia magna Static)

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016

Version 2

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	(Desmodesmus subspicatus) EC50 72 h = 6 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50 72 h > 0.42 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 48 h = 5 mg/L (Oryzias latipes)	>0.51 mg/l (Daphnia magna)
----------------------------	--	--------------------------------------	----------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.
Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide)
14.3 Classe de danger	9
Étiquettes de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide), 9, III, (E)
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 601, 375
Code de classification	M6

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016
Version 2

Code de restriction en tunnel (E)
Quantité limitée (LQ) 5 L
Identificateur de danger ADR 90
(numéro Kemmler)

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification UN3082
14.2 Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide), Polluant marin
14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III
Description UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide), Polluant marin, 9, III
14.5 Polluant marin Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin par l'IMDG/OMI
14.6 Dispositions spéciales 274, 335
Quantité limitée (LQ) 5 L
N° d'urgence F-A, S-F
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information disponible

RID

14.1 ONU/n° d'identification UN3082
14.2 Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide)
14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III
Description UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide), 9, III
14.5 Danger pour l'environnement oui
Code de classification M6
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
Quantité limitée (LQ) 5 L

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification UN3082
14.2 Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide)
14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III
Description UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide), 9, III
14.5 Danger pour l'environnement oui
14.6 Dispositions spéciales A97, A158, A197

IATA

14.1 ONU/n° d'identification UN3082
14.2 Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide)
14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III
Description UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalene, Cumene hydroperoxide), 9, III
14.5 Danger pour l'environnement oui
14.6 Dispositions spéciales A97, A158, A197
Quantité limitée (LQ) 30 kg G
Code ERG 9L

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016
Version 2

d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol 27813-02-1	RG 65

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H332 - Nocif par inhalation

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H331 - Toxique par inhalation

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité

SADER VIS ECROU

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 24-mars-2016

Version 2

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation : Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 24-mars-2016

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité